

AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : 64ème REGATE de la PORCELAINE

Dates complètes : du SAMEDI 19 MAI au LUNDI 21 MAI 2018

Lieu : LAC de VASSIVIERE (Ht-Vienne)

Autorité Organisatrice (OA) : CLUB NAUTIQUE DE VASSIVIERE

Grade : 5A

Série : OPTI, LAS, LAR, LAS4, IND, BIC 293D, RCB, OSIR,

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV 2017-2020)
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Les règles de classe si elle s'applique.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux : DERIVEURS, OPTIMISTS, WINDSURF, HABITABLES,
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire sur place CONTACT : 05 55 33 37 15
- 3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- 3.4 Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais)

4. DROITS A PAYER solitaires : 5€ DOUBLES : 10€

5. PROGRAMME

- SAMEDI 19 MAI 2018 : 10h00 confirmation inscriptions, 14h00 à disposition du comité de course
 - DIMANCHE 20 MAI 2018 : 10h30 à disposition du comité de course
 - LUNDI 21 MAI 2018 : 9h30 à disposition du comité de course
- 5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après : **14 H 00**

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées sur le tableau officiel et distribuées aux concurrents.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours sur bouées fixes seront remis aux coureurs et affichés sur le tableau officiel.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 DEUX courses doivent être courues pour valider la compétition.

9.2 Quand TROIS courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course, HUIT courses (N-2)

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix en porcelaine seront distribués à la lecture des résultats.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Régis DUPERRIER : regis.duperrier@orange.fr tel 05 55 33 37 15

site : cnvassiviere.fr

Samedi soir, apéritif, VIDEO, barbecue à disposition au club house, les coureurs doivent amener leurs grillades.

Camping et stationnement gratuit sur la base (pas de branchement électrique)

13. SITUATION DU PLAN D'EAU

Lac de VASSIVIERE – Auphelle 87470 PEYRAT LE CHATEAU